



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lomé, Togo, 1^{er} mai 2024

Page 1 / 2

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA)

Fonds Régional pour l'Agriculture et l'Alimentation (FRAA) : le 2^{ième} Conseil de Surveillance valide et adopte les documents d'opérationnalisation et de gestion

La deuxième réunion du Conseil de Surveillance du FRAA, qui s'est tenu ce 25 avril 2024, a permis aux membres dudit Conseil de valider et d'adopter les documents d'opérationnalisation et de gestion du Fonds et la sélection des intermédiaires financiers dans le cadre de l'opérationnalisation de l'Initiative Ouest-africaine pour une Agriculture intelligence face au climat (WAICSA). Le FRAA est géré par la BIDC suivant la Convention de gestion signée le 14 février 2019 entre la Commission de la CEDEAO et la BIDC.

Cette réunion marque un tournant décisif dans l'opérationnalisation du FRAA. En effet, au moment où la vulnérabilité économique et financière s'exporte à l'échelle régionale et mondiale, le Conseil de surveillance donne quitus à la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC) pour le lancement des premières activités du Fonds dans les meilleurs délais. Le démarrage effectif des activités du FRAA renforcera la confiance des partenaires qui attendent depuis 2011 l'opérationnalisation de ce Fonds par la CEDEAO pour y contribuer.

Les membres du Conseil ont ainsi examiné et adopté les documents d'opérationnalisation du Fonds comprenant, entre autres, les politiques de financement, les critères de sélection des projets, les documents de marketing/Communication et de mobilisation des ressources, ainsi que les mécanismes de suivi et d'évaluation soumis à leur appréciation. Ils ont, par ailleurs passé en revue le rapport annuel d'activités 2022 et 2023 et le plan de travail et le budget triennal 2023 - 2025 du Fonds avant de les adopter.

Une attention particulière a été accordée à la sélection des intermédiaires financiers qui seront chargés d'allouer les fonds aux projets sélectionnés. Les intermédiaires jouent un rôle crucial dans le processus, en assurant une gestion adéquate des fonds et en apportant un appui technique aux bénéficiaires finaux. La sélection des intermédiaires financiers a été faite sur la base de leur expérience, leur capacité opérationnelle et leur engagement dans le développement durable de l'agriculture et de la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest.

Cette deuxième réunion du Conseil de surveillance ouvre la voie à la mise en œuvre effective de projets innovants et durables qui contribueront à renforcer la résilience des systèmes agricoles face aux défis climatiques tout en améliorant la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des populations de l'Afrique de l'Ouest. En effet, l'adoption des documents opérationnels permettra de mettre en œuvre la stratégie de mobilisation des ressources à travers l'organisation de la table ronde des donateurs et/ou investisseurs.



Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA)

Pour rappel, la mission principale du FRAA est d'assurer le financement du programme régional d'investissement de la Politique agricole régionale (ECOWAP). Créé en 2011 en même temps que l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (ARAA), le Fonds régional pour l'agriculture et l'alimentation de la CEDEAO fait partie des principaux piliers du dispositif institutionnel et financier global de l'ECOWAP. Il est prévu pour être alimenté par les ressources propres de la Communauté, complétées par les contributions des bailleurs de fonds qui envisagent de canaliser leurs ressources vers les programmes agricoles régionaux correspondant aux priorités de l'ECOWAP. Le FRAA constitue l'instrument de souveraineté de la région qui permettra de répondre aux besoins des populations vulnérables et d'entreprendre des programmes de développement basés sur les priorités et les besoins réels des Etats membres.

-----FIN-----

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Téléphone : +228 22 21 40 03 – Courriel : fdabire@araa.org

Twitter: ARAA_CEDEAO – Facebook: araaraaf;

Site Web: www.araa.org